

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT RUE
D'HELLIEULE DURANT DES TRAVAUX DE REFECTION DE TOITURE DE
L'EGLISE SAINT-MARTIN**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Conseiller Régional du Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : À compter du lundi 13 juin 2016 à 7 heures, et jusqu'à la fin des travaux de
réfection de toiture sur l'église Saint-Martin,

- **Le stationnement sera interdit rue d'Hellieule, le long de l'église Saint-
Martin, suivant les emplacements délimités.**

Article 2 : La signalisation temporaire sera mise en place par les Services Techniques de
la Ville. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la
Police Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne,
de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 9 juin 2016,

Le Maire,

A blue ink signature of David Valence is written over a circular official seal of the Municipality of Saint-Dié-des-Vosges. The seal features a central emblem and the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and '(1987)'.

David VALENCE